Pour l'avenir des enfants BABAYAN et de leurs parents

Monsieur le Préfet,

Nous soussignés, membres de la communauté éducative, parents d'élèves et citoyens mobilisés, souhaitons attirer toute votre attention sur la situation de la famille BABAYAN-KOCHARYAN.

En effet, le 30 septembre 2019, ces parents et leurs deux enfants se retrouvent à la rue, sans toit ni solution d'hébergement. Déboutés de leur demande d'asile, ils se voient expulsés de leur logement en centre d'accueil.
Par ailleurs, le 115 à Creil connaît leur situation mais n'est pas en moyen actuellement de proposer une solution d'hébergement d'urgence, même provisoire, à la famille.

C'est donc dans la plus grande détresse que la famille se prépare avec angoisse à dormir dans une voiture sur un parking.

Vous comprendrez, Monsieur le Préfet, que cette situation n'est pas concevable dans le pays des droits de l'homme et du citoyen et contraire à tout ce qu'enseigne la communauté éducative à nos enfants.

Les deux enfants sont scolarisés à Creil et se sont parfaitement intégrés au sein du groupe scolaire Gérard de Nerval depuis le 26 novembre 2018. La vie de cette famille et de ces enfants est parmi nous, leur avenir ne peut être qu'ici.

C'est pourquoi **nous demandons que cette famille soit admise dans un hébergement d'urgence dès le 30 septembre et qu'elle puisse obtenir un titre de séjour dans notre pays**. Conditions minimales pour qu'il leur soit permis d'envisager l'avenir avec plus de sérénité et dans la dignité.

Nom - Prénom	Adresse	Qualité	Signature